

Pour la création d'une Assemblée de Solidarité

Nikos Maziotis, octobre/novembre 2014

Camarades, compagnons, ce texte s'adresse à vous concernant les prisons de type-C et ma proposition pour la création d'une rencontre concernant la question de la solidarité.

Camarades, compagnons, le passage de la législation des prisons de type-C sont un développement attendu dans l'attaque répressive de l'État contre les Organisations Révolutionnaire armées et contre l'action directe armée. En conséquence, les changements législatifs et les réformes construites au cours de ces 14 dernières années sont directement liées aux conditions politiques et économiques, ils sont d'application internationalement depuis des années et ne sont rien d'autre que la "guerre contre le terrorisme", les réformes néo-libérales faites pour imposer la dictature des marchés et sa maîtrise du capitale supra-national.

En tant que Lutte Révolutionnaire, depuis le début de nos activités en en 2003, je pense que nous avons correctement analysé les conditions politiques et économiques au début des années '90 lorsque nous avons commencé nous activités, ces conditions sont liées à la mondialisation du système capitaliste. Tant la "Guerre au terrorisme " -lancée en 2001 suite aux attaques aux États-Unis- que les réformes néo-libérales qui y ont conduit -et ont été créées par- la dictature du capital transnational ne sont pas uniquement liées aux natures économiques et civile de la mondialisation. En conséquence, le système effectue une attaque de plus en plus dure à mesure qu'il devient totalitaire, dans l'objectif d'imposer la dictature des marchés.

En Grèce, la même année 2001, l'économie grecque a été ouverte au capital transnational après ce qu'on a appelé le scandale de 1999. L'intégration au marché financier dans l'Union monétaire économique (EMU), dans l'eurozone en 2002. Il n'y a donc pas de coïncidence si c'est à la même période -et à la traine de l'Europe de l'Ouest et des USA- que l'État grec a procédé à la législation de la première loi anti-terroriste en 2001, la loi établie par Srathopoulos (ministre de la justice). La loi a été votée sous la pression des USA et de la Grande-Bretagne suite à leur ciblage par des membres de l'Organisation Révolutionnaire armée du 17 Novembre (17N) qui était la seule organisation active de guérilla à cette époque. Nommée "Loi contre le crime organisé", cette loi a été conçue avec le but évident de servir les tactiques de l'État, tentant de déconstruire les caractéristiques politiques des organisations révolutionnaires armées, de les dépolitiser et de les laver de leur langage et de leur action idéologiques, de les présenter comme des agresseurs criminels ordinaires. Sous cette loi ont été accusés tous ceux qui ont été en procès pour 17-N et l'ELA, respectivement en 2003 et 2004.

Malgré le fait que cette loi visait les membres des organisations révolutionnaires armées, l'état l'utilise à présent pour renforcer le contrôle, elle peut justifier des lois générales, qui

incriminent illégalement quand une personne est condamnée avec la circonstance aggravante “d’organisation criminelle”, ou elle peut être utilisée pour condamner quelqu’un d’une fausse “conspiration”. Ceci résulte à l’augmentation des peines totales. Mais ne confondons pas la cause et l’effet. La loi Stathopoulos, la première loi anti-terroriste, a été créée à la base pour les membres des organisations révolutionnaires armées mais le résultat est qu’elle a été généralisée pour être appliquées aux procès de délinquance organisée.

Trois ans plus tard, en 2004, sous le gouvernement de Karamanlis et de la Nouvelle-Démocratie, la loi Papaligoura était la seconde loi anti-terroriste et son but était de clarifier les choses lorsqu’on parlait de “mettre sur pied une organisation terroriste” et “d’actes terroristes” qui “d’une manière et dans des circonstances étendues pourraient blesser le pays et détruire les structures constitutionnelles fondamentales politiques et économiques du pays”. Malgré le fait que le système ne reconnaît pas d’ennemis politiques, la loi Papaligoura reconnaît l’existence de l’activité des organisations armées qui menacent les structures fondamentales politiques et économiques du pays et transforment des caractéristiques politiques en actions. La même loi aggrave également le fait de “diriger une organisation terroriste” dans le but d’à la fois augmenter la peine de ceux qui en sont accusés et de les condamner en tant que directeurs ou chefs “d’organisations terroristes”. Ceci pour confirmer le fait qu’il n’y a d’autres formes d’organisations sociales que l’organisation hiérarchique existante de la société d’aujourd’hui, dominée par le Capital et l’Etat. C’est sous cette loi Papaligoura -votée sous pression des Etats-Unis à la veille des Jeux Olympiques de 2004- qu’ont été tenus les procès des deux organisations révolutionnaires armées, Lutte Révolutionnaire et la Conspiration des Cellules de Feu.

Ainsi, la légifération des prisons de type-C est la cohérence et la consistance des deux lois anti-terroristes de 2001 et 2004, et de la loi de 2003 qui établit la coopération policière internationale et le niveau judiciaire dans le champ de la contre-action révolutionnaire armée entre la Grèce, l’Union Européenne et les Etats-Unis. Cette loi remplit le vide de politiques répressives et est faite pour l’aligner avec l’UE et les USA, où les lois anti-terroristes datent des années 70 et 80, alors que de nombreux pays affrontaient de sérieux problèmes à cause des actions directes des organisations révolutionnaires armées. Il y a là des prisons avec des régimes de détention spéciaux pour les membres de ces organisations.

La même chose s’est produite en Turquie à la veille du début des années 2000, des prisons de type-F y ont été construites pour détenir à la base les membres des organisations révolutionnaires de gauche engagées dans la lutte armée. Nous nous rappelons tous de la lutte des membres emprisonnés de ces organisations qui étaient en grève de la faim jusqu’à la mort ou qui s’immolaient pour ne pas être transférés dans les prisons de type-F.

Il faut que les espaces anarchistes/anti-autoritaires fassent les choses évidentes et voient les choses objectivement. Les prisons de type-C sont principalement pour ceux qui sont accusés de lutte armée, qu’ils assument la responsabilité politique de leur participation dans les organisations auxquelles ils appartiennent ou qu’ils nient ces allégations. Et cela ne dénie

pas le fait que dans ces prisons ils garderont des condamnés qui purgeront des longues peines et d'autres agresseurs qui ont été condamné par la loi qui s'occupe des "organisations criminelles"... Les actions en justice sont contre les camarades pour avoir participé à une "organisation terroriste" pour des "actes terroristes", qui pourraient "blesser les structures fondamentales constitutionnelles politiques et économiques du pays", l'objectif des procès est de condamner spécifiquement les organisations révolutionnaires armées pour le moment, et cela sans tenir compte si nos camarades nient les accusations. Être anarchiste n'est pas un Sui Generis, du moins pas encore.

Cependant, la législation anti-terroriste et la prison de Domokos dans laquelle ils ont l'intention de nous isoler, donnent un signal clair aux espaces anarchistes/anti-autoritaires et à la société en général. Que celui qui choisit la lutte armée comme forme d'action, s'il est arrêté aura un traitement de criminel prédateur et sera gardé dans un statut spécial comme les prisons de type-C. C'est pourquoi l'état est conscients des dangers de la lutte armée, spécialement dans les conditions de la crise économique globale qui a explosé depuis 2008, lorsque le régime, le système économique et politique, a perdu le consensus social dont il jouissait avant la crise. C'est pourquoi la lutte armée est un facteur subversif et déstabilisant pour ce système. Et ce régime a confessé des facteurs se référant à Lutte Révolutionnaire lorsque nous avons été arrêtés pour la première fois en 2010 avec l'arrestation récente de l'anarchiste Antonis Stamboulos qui était accusé d'avoir participé à Lutte Révolutionnaire. Le Ministre de l'Orde Public, Vassilis Kikilias a connecté l'action directe et les menaces de notre organisation avec la déstabilisation du système à un moment où il était particulièrement sensible.

Légiférer les prisons de type-C est une consistance et une continuité de l'attaque répressive de l'état contre les militants qui ont opté pour la lutte armée, tentant de les briser à travers l'isolation des membres des organisations armées révolutionnaires et ceux qui sont accusés d'être impliqués dans ces organisations, tentant de les dégrader de leur identité politique et d'obtenir d'eux des déclarations de renonciation à la lutte armée.

Alors qu'en Grèce il y a eu les récentes réformes des prisons de type-C et des changements dans le code pénal et dans la procédure criminelle liée à la lutte armée, il n'y a pas eu de telles lois en Italie autres que le dénis de fournir l'information pour aléger la position du prisonniers qui serait poursuivie ici d'une façon plus indirecte. Etre détenus en prison de type-C, en plus du minimum de 4 ans sous régime légal, placera le non-repentant devant le procureur qui déterminera s'il est reconduit ou non dans une autre période de 4 ans. Il décidera non seulement de l'importance de ses actions mais aussi du caractère et de la personnalité du prisonnier. Il va sans dire que quiconque qui reste non-repentant et irréductible dans la lutte de la prison sera considéré comme une menace à l'ordre public et à la sécurité et sera détenu indéfiniment en régime de type-C jusqu'à la fin de sa peine.

Les actions contre les prisons de type-C peuvent seulement être une partie de la solidarité avec tous les prisonniers politiques et les combattants emprisonnés dans les prisons

grecques et de type-C. Cela indépendamment de la diversité des procès, que les prisonniers aient prit la responsabilité politiques des organisations auxquelles ils appartiennent, ou qu'ils soient accusés d'appartenir à des organisations de guerilla et nient les accusations ou encore qu'ils soient anarchistes accusés d'expropriations de banques.

Compagnons, camarades, c'est parce que l'action contre les prisons de type-C peut seulement être une partie de la solidarité avec tous les prisonniers politiques et combattants-prisonniers que je propose la transformation de l'Assemblée contre les prisons de type-C en une Rencontre solidaire de tous les prisonniers politiques et combattants-prisonniers, pas seulement ceux qui sont condamnés ou accusés d'implication dans des groupes rebels armés mais aussi les camarades et compagnons qui affrontent la répression de l'état dans d'autres formes de lutte : manifestations, sit-in, combats de rue avec la police.

Il est contradictoire et paradoxale de mobiliser contre un type de prison, si une personne ne peut pas montrer de solidarité avec ses compagnons prisonniers [NdT : au sens 'co-prisonniers' (fellow)]. C'est un sérieux déficit politique qu'il y ait des dizaines de prisonniers politiques et de combattants emprisonnés et qu'il n'y ait pas de rencontre de solidarité pour eux.

La Solidarité est une position politique et une attitude. C'est un élément clé d'un mouvement ou d'un espace politique qui veut avoir des caractéristiques dynamiques [NdT : au sens physique (kinematic)]. 'Solidarité' veut dire que les militants détenus et les formes de lutte qu'ils ont choisi et pour lesquelles ils sont emprisonnés font partie de la lutte commune, de la lutte pour la révolution, pour l'anarchie et pour le communisme. 'Solidarité' veut dire que nous croyons que la lutte armée et la guerilla font partie de la lutte et du mouvement pour la révolution sociale. Celui qui n'est pas d'accord avec ce principe ne peut pas être en solidarité avec ses compagnons et camarades qui sont en prison pour avoir défendu la lutte armée comme une option de lutte.

Cela ne veut pas dire que la solidarité, l'espace ou le mouvement ne peuvent pas critiquer les positions des raisons ou des actions des organisations révolutionnaires armées. Fournir de telles critiques est fait de bone foi avec des arguments pûrement politiques plutôt que de la diffamation, de l'arrogance et des aphorismes. Pour définitivement démontrer que la phrase "la solidarité n'est pas un badge d'identification" est sincère et n'est pas une excuse pour ceux qui sont en désaccord et condamnent la lutte armée et la guerilla et ont seulement le courage politique de revendiquer ouvertement et publiquement une solidarité sélective pour ceux qui clament leur innocence et nient les accusations en tournant le dos à ceux qui défendent la lutte armée et qui assument la responsabilité politique des organisations auxquelles ils appartiennent.

La solidarité n'est pas sélective car si c'est le cas, il n'y a pas de solidarité. La solidarité a des critères personnels, d'amis, de relations ou de famille. La solidarité n'est pas la distinction entre l'innocent et le coupable, elle n'est pas la distinction entre les hypothèses d'organisations ou les individus. La solidarité ne fait pas de distinctions entre les prisonniers

anarchistes et communistes, elle n'a pas de caractéristiques nationales. La solidarité n'est pas la séparation des formes de lutte, la promotion du dipôle "lutte armée ou lutte de masse", "légalité ou illégalité", la séparation entre la lutte armée et le mouvement, ou la ligne de divisions entre "la piste anarchiste confrontationnelle mais non-armée" et la "section anarchiste armée". Je répète que la solidarité n'a qu'un critère politique : que les prisonniers et les formes d'action directe comme la lutte armée, la guérilla urbaine et toute autre forme d'action que l'on trouve en prison, font partie de la lutte commune et du mouvement pour le renversement du Capital et de l'Etat pour la Révolution Sociale. Ceux qui n'appliquent pas ce critère sont des indicateurs et des renonciateurs comme Corcis qui a dénoncé des compagnons dans le procès du 17 Novembre, sans pression, violence et torture. Et comme Giotopoulos qui a condamné les actions du 17 Novembre au tribunal.

Je propose donc de transformer l'Assemblée contre les Prisons de Type-C en une rencontre de solidarité pour les prisonniers politiques et les combattants emprisonnés. Pas seulement ceux emprisonnés pour l'action armée mais aussi toute autre forme de lutte. Il est logique que les actions de solidarité de cette assemblée doivent inclure dans leurs activités celles contre les prisons de type-C.

Il est temps de mettre chaque compagnon et chaque camarade en face de ses responsabilités et que ceux-ci prennent une position claire et explicite sur la question de la solidarité. Tout subterfuge démontrant que la solidarité n'est pas une arme mais un mot vide de contenu est un cadavre dans la bouche. J'invite donc tous les compagnons et camarades à l'intérieur et à l'extérieur des prisons à prendre position et à se mettre en avant politiquement pour ouvrir un dialogue sur la proposition de créer une assemblée de la solidarité.

Si les espaces anarchistes/anti-autoritaires veulent oublier les prisonniers de l'état et les laisser pourrir en prison, alors ils oublient leur propre lutte.

Nikos Maziotis
Membre de Lutte Révolutionnaire

Prison de Diavata
Novembre 2014